

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 131 (1986)  
**Heft:** 1

**Artikel:** L'air de Paris  
**Autor:** Julliand, Dominique  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-344662>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'Air de Paris

par le major EMG Dominique Julliand

### La grande muette bavarde ?

Hormis quelques cas isolés – que la situation exceptionnelle du moment explique aisément sans pour autant les justifier (comme par exemple à la fin de la guerre d'Algérie) – l'armée française s'est toujours montrée à la hauteur de sa réputation de «grande muette» durant ces dernières décennies. Ses cadres ont très largement respecté les restrictions prévues par la loi à leur liberté d'expression. Plus souvent encore, c'est guidé par une conception morale élevée du rôle de l'officier qu'ils ont spontanément adopté une attitude réservée sur les questions de défense.

Ces derniers mois, coup sur coup, plusieurs officiers de haut rang ont rompu avec cette tradition. Trois exemples parmi d'autres illustrent cette rupture: le général d'aviation Copel qui, dans son livre *Vaincre la guerre*, publié en mars 1984, remet en cause la crédibilité de la dissuasion nucléaire française; le mystérieux colonel Spartacus qui, en juin de cette année, critique les décisions prises lors de l'opération MANTA; enfin, tout récemment, le général Arnold, commandant la 1<sup>re</sup> DB stationnée en RFA, qui, lors d'une conférence de presse, révèle que le char de combat AMX 30, qui constitue l'ossature du corps

blindé de manœuvre de l'armée française, est techniquement dépassé et inférieur aux matériels équivalents équipant les armées de la RFA et du Royaume-Uni.

«L'armée grogne», «l'armée se meurt», «le consensus sur la politique de défense de la France ébréché»: ces formules choquées relevées dans la presse ces dernières semaines sont plus propices à faire augmenter les chiffres de vente des journaux qu'à éclairer une situation complexe et nuancée qui est loin d'être aussi critique que certains voudraient bien le faire croire. Il est vrai que la réaction des trois officiers est le symptôme d'un conflit latent, conflit qui n'a rien d'extraordinaire puisque sa double origine est inscrite dans la nature même de toute défense nationale.

### Les causes structurelles

«L'indiscipline est le plus difficile des devoirs du soldat»: la cause première du conflit est résumée dans cette douloureuse sentence du maréchal Lyautey. Comment doit agir un haut responsable de l'armée pour rester en accord avec sa conscience et respecter ce principe fondamental de l'éthique militaire qui veut qu'un chef

ne critique jamais publiquement les décisions de ses supérieurs? Les trois officiers dont il est question ici ont chacun choisi une voie différente: le général Copel a démissionné (alors qu'une brillante carrière militaire s'ouvrirait devant lui), puis il a publié ses opinions dans un livre. Le second a préféré garder l'anonymat en diffusant sa critique sous un pseudonyme (ce qui n'a pas empêché les autorités de découvrir en quelques mois que Spartacus était un colonel de l'armée de l'air en activité). Le cas du général Arnold est plus complexe. Il n'est pas certain que cet officier ait délibérément voulu donner une telle ampleur à ses propos: s'exprimant dans le cadre d'une conférence de presse en Allemagne, il a peut-être été piégé par les journalistes, croyant tenir des propos anodins, mais mesurant mal l'importance que ces paroles pouvaient avoir à Paris. Certes, le général Arnold n'a fait que dire des choses qui sont perçues comme vraies par la plupart des cadres militaires et que n'importe qui peut apprendre en lisant les revues spécialisées en vente libre dans les librairies. Il n'en reste pas moins que les propos du général Arnold prennent les industries d'armement françaises à contre-pied au moment où celles-ci cherchent à exporter la version améliorée de l'AMX 30. Un responsable constatait amèrement: «Nos concurrents alliés n'auront qu'à reprendre ce jugement dans leurs dossiers de presse et de vente pour convaincre leurs clients étrangers de la faiblesse de nos matériels.»

Si les responsables politiques et militaires ne mettent pas en doute le patriotisme de ces trois officiers et s'ils sont unanimes pour reconnaître qu'ils ont agi pour des motifs tout à fait honorables, ayant pour seul souci l'intérêt national, ils condamnent les formes choisies par le général Arnold et le colonel Spartacus pour lancer leur «cri d'alarme». L'obligation de réserve ne saurait souffrir d'exception et les hauts fonctionnaires militaires doivent se garder de toute déclaration à incidence politique (raison pour laquelle les deux officiers ont été sanctionnés disciplinairement). En revanche, ils sont libres d'accepter ou de refuser des fonctions à haute responsabilité – ou de les quitter s'ils estiment ne pouvoir les occuper en accord avec leur conscience (voie choisie par le général Copel).

Il reste malgré tout une interrogation: n'existe-t-il pas d'autres solutions pour sortir de ce dilemme? Certains hommes politiques (comme par exemple F. Fillon, délégué national du RPR pour les questions de défense nationale) estiment que le vrai problème réside dans l'absence pour les militaires de possibilité de s'exprimer. Selon eux, il devait exister un moyen institutionnel permettant aux responsables de l'armée de faire connaître leurs craintes et leurs préoccupations. Peut-être ces structures existent-elles déjà; mais alors elles ne fonctionnent manifestement pas à la satisfaction de tous!

## **Les causes liées à la complexité des doctrines stratégiques**

C'est un truisme que de rappeler que les problèmes de défense d'un pays comme la France, puissance nucléaire menant une politique à vocation mondiale, sont d'une complexité exceptionnelle. Les choix que les hauts responsables sont appelés à faire sont d'une telle portée politique et financière qu'il serait anormal s'il y avait d'emblée consensus, surtout lorsque les débats se déroulent dans un contexte général de vaches maigres budgétaires.

S'il est vrai que l'intervention de ces trois officiers porte sur la place publique les divergences qui divisent la hiérarchie militaire, le mal est moins profond que ne pourraient le faire supposer certaines analyses publiées

récemment. Il y a certes des désaccords qui portent, pour l'essentiel, sur le poids respectif à accorder aux différentes composantes de l'armée (force de frappe nucléaire, corps blindé de manœuvre, force d'action rapide) et sur des questions de doctrine d'emploi de ces composantes (priorité à l'action extérieure ou à la bataille de l'avant en Europe). Mais ce qui frappe davantage l'observateur étranger, c'est le consensus qui existe autour de deux idées fondamentales:

- la France doit disposer d'une armée forte et polyvalente, et
- la clef de voûte de cette défense reste la dissuasion nucléaire.

Ce n'est pas chez notre voisin qu'existe un comité qui récolte des signatures pour «une France sans armée»!

D. J.

### **XXVIII<sup>e</sup> pèlerinage militaire international**

LOURDES 22.-27.5.1986

---

Pour information/inscription,  
s'adresser au **lt-colonel Willy Schafer**,  
**Saucens 13, 1630 Bulle**